

Date de convocation : 14 juin 2024

Date d'affichage : 14 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

L'an **deux mil vingt-quatre**, le **vingt juin** à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal exceptionnel légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. BAPTISTA Paulo, Maire.

Etaient présents : M. DULUARD Alexandre, GRUAU Francis, LEBOUCHER Grégory, MARTIN Romuald, Mmes BRIFFAULT Agnès, GOUALARD Aurélie, GUERRIER Mathilde, GUITTET-ALANIC Emilie.

Excusés : M. COUBARD Anthony (procuration à Mme GOUALARD Aurélie), M. COUTARD Franck (procuration à M. BAPTISTA Paulo), M. REYNAERT Johan (procuration à M. COUTARD Franck), Mme AGIN Christine (Procuration à Mme GUITTET-ALANIC Emilie), Mme LOUVEAU Béatrice (procuration à Mme BRIFFAULT Agnès).

Secrétaire de séance : Mme GOUALARD Aurélie.

Le conseil municipal examine les questions inscrites à l'ordre du jour :

1. VALIDATION DU PV DU 14 MAI 2024,
2. CHOIX DES PRESTATAIRES SUITE APPEL OFFRES (amiante, SPS, CT) pour la MAM,
3. DEVIS LESOUEVE chemin des tailles,
4. NOMINATION REFERENT « Jeunesse »
5. Elections Législatives,
6. DIVERS.
- 7.

**Ordre du jour complémentaire :**  
CONVENTION TER

L'ensemble des membres présents ont validés le compte rendu du 14 mai 2024.

**CHOIX DES PRESTATAIRES SUITE APPEL D'OFFRES (amiante, SPS, CT) pour la MAM,**

**Délibération n° 2024-06-21**

- **Pour la mission étude de sol**, la société Fondasol a été retenue pour un montant HT de 2 850,00 € (option comprise).
- **Pour la mission repérage amiante et plomb avant démolition**, la société Qualiconsult a été retenue pour un montant HT de 1 235,00 € (hors coût des analyses).
- **Pour la mission contrôle technique**, la société Apave a été retenue pour un montant de 4 700,00 € HT.
- **Pour la mission SPS (niveau 2)**, la société Pierre SPS a été retenue pour un montant HT de 2 040,00 €.

Le conseil municipal décide, **à l'unanimité**, d'autoriser M. le Maire à signer tout document administratif, comptable ou financier s'y rapportant.

M. le Maire en profite pour informer les élus que la subvention CAF pourrait être de 93600 € et que la MSA nous financerait 25000 €.

### **DEVIS CHEMIN DES TAILLES**

Délibération n° 2024-06-22

Mme BRIFFAULT Agnès informe qu'un bornage a été demandé pour retrouver les bornes aux abords du chemin lieudit les tailles pour donner suite à une demande d'un riverain qui n'était pas d'accord sur les limites de propriété, et ce, avant que les travaux prévus au devis n° 443 de l'entreprise Lesoueve, ne soient faits.

À la suite de ce bornage, il s'est avéré que les travaux prévus ne correspondent plus aux travaux à faire. Un nouveau devis a été demandé à l'entreprise Lesoueve (n°535), celui-ci s'élève à 10 417,06 € HT.

Le conseil municipal décide, **à l'unanimité**, d'autoriser M. le Maire à signer tout document administratif, comptable ou financier s'y rapportant.

### **NOMINATION référent « Jeunesse »**

Délibération n° 2024-06-23

Pour faire suite au conseil communautaire du 22 mai 2024, il nous a été demandé de désigner un référent « jeunesse ».

Cette personne pourrait être le relai avec le coordinateur jeunesse de LBN Communauté. Celui-ci pourra s'appuyer sur cette personne pour proposer des animations, des projets, des rencontres en lien avec nos attentes et les attentes des jeunes de notre commune.

Mme GUERRIER Mathilde s'est proposée pour être le référent jeunesse de la commune.

Mme GUERRIER Mathilde est désignée comme référent jeunesse auprès de LBN Communauté.

### **CONVENTION TER (Territoires Educatifs Ruraux) 2024-2027**

Délibération n° 2024-06-24

M. le Maire présente le projet de convention TER (Territoires Educatifs Ruraux) 2024-2027 en indiquant que le porteur de projet sera le Collège Belle-Vue et que cela concernera les écoles du secteur de ce collège.

Les enjeux et axes stratégiques retenus :

- Favoriser la santé mentale des jeunes et leur bien-être avec une vigilance autour des addictions sous toutes leurs formes : le parcours santé.
- Construire un parcours ambitieux et réussi, appuyé sur les besoins du territoire et luttant contre les inégalités sociales et de genres : le parcours avenir et insertion professionnelle,
- Travailler le lien école-famille-territoire pour que chacun soit un maillon favorisant une communication sereine et empathique entre les élèves : le parcours citoyen,
- Poursuivre et développer l'ouverture artistique et culturelle des jeunes sur le monde : le parcours artistique et culturel.

Les membres du conseil municipal décident, **à l'unanimité**, d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention et tous documents administratif, comptable ou financier s'y rapportant.

**DIVERS**

M. BAPTISTA Paulo informe qu'il a reçu en mairie, M. SALINESI qui a la charge de SARTerritoires au niveau du département. Il a été question des différents projets sur la commune et des éventuelles subventions que la commune pourrait recevoir. A noter que les travaux de la rue de jaguenet pourraient rentrer en compte dans la subvention « amendes de police ». Pour les autres, il confirme que nous avons fait les demandes nécessaires.

Concernant les élections législatives, il est demandé à Mathilde de mettre sur les réseaux, un appel aux habitants pour être désigné assesseur lors des élections législatives.

M. DULUARD Alexandre demande à avoir une information concernant le chantier de coupe du bois des touches car celui-ci devait être terminé en juin 2024. Précision est faite qu'un message téléphonique lui a été fait, sans réponse. Un courrier postal va donc lui être envoyé.

M. COUTARD Franck avait dit lors d'une précédente réunion qu'il ne ferait pas le fourrage au niveau du parc des Touches. M. DULUARD Alexandre demande à faire broyer les prairies des Touches, nous allons demander à Rémi de le faire.

M. DULUARD Alexandre demande s'il serait possible de lui fournir des croquettes pour chien. Celles-ci seraient stockées, au cas où il y aurait un chien errant qu'il récupérerait, car le lecteur de puces électroniques est chez lui.

Mme GUERRIER Mathilde demande où en sont les numéros de voirie à la suite de la renumérotation des lieuxdits. En cours d'étude pour trouver la présentation qui convient.

M. DULUARD Alexandre informe que l'éclairage dans les WC du parc des touches a un problème de fixation et est à l'envers.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h00

Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le mardi 17 septembre 2024 à 20h30

**REPertoire**

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : le 01/07/2024
- publication : 01/07/2024

N° (1) : numéro de délibération

N° (2) : numéro de nomenclature

Date	N° (1)	N° (2)	Thème nomenclature	Objet	Page
20/06/2024	2024-06-21	1.3	Conventions de mandat	Choix des prestataires suite appel d'offres (amiante, SPS, CT) pour la MAM,	2024-020
20/06/2024	2024-06-22	1.3	Conventions de mandat	Devis chemin des tailles	2024-021
20/06/2024	2024-06-23	5.3.2	Désignations représentants EPCI	Nomination référent « Jeunesse »	2024-021
20/06/2024	2024-06-24	5.7.6	Intercommunalité autres	Convention TER (Territoires Educatifs Ruraux) 2024-2027	2024-021

**Signatures**

Le Maire  
BAPTISTA Paulo

La Secrétaire de séance  
Mme GOUALARD Aurélie